

CONTRAT SUR LES EXIGENCES A REMPLIR POUR LA SECONDE SESSIONNOM DE L'ETUDIANT(E) :
Prénom :UE, AA : **IRE 210**
LEROY Charlène remplacée par Vanessa
Goukens

NOM DU PROFESSEUR :

- un exemplaire pour le professeur et un exemplaire pour l'étudiant sauf si le contrat est mis en ligne

	OUI	NON	Durée et Modalités
Epreuve écrite	X		Travail à remettre - cf. horaire d'examen.
Epreuve orale		X	

Contenu

Le travail sera remis à la date prévue dans les horaires session aout. Les consignes sont identiques au travail rendu en mai (cfr. ci-dessous), l'étudiant doit corriger le travail rendu en mai 2024 (l'étudiant veillera à mettre en évidence les changements/améliorations apportés).

Dans le cadre du cours d'IRE 221 si vous êtes en échec en IRE 210, nous vous demandons de rédiger un **travail écrit dont certaines parties seront évaluées certificativement et d'autres formativement.**

Consignes spécifiques et structure attendue :

1. Formuler la question de recherche.
2. Identifier les variables dépendante et indépendante.
3. Réaliser un travail de synthèse théorique de la variable dépendante en partant de 3 sources différentes fiables, récentes et pertinentes minimum (1 article scientifique, 1 site web et 1 livre). Il s'agit donc de définir la variable dépendante en faisant référence aux sources en veillant à l'utilisation des normes APA tant dans le texte qu'en bibliographie (critère de recevabilité).
4. Identifier les hypothèses de recherche (c'est-à-dire les questions que vous vous posez).
5. Préciser le type de TFE :
 - Acteur
 - Pédagogique/didactique
 - Personnel
6. Construire une bibliographie complète et définie selon les normes APA.

Points évalués formativement → 1-2-4-5**Points évalués certificativement (récupération IRE 210) → 3-6****Critères de recevabilité :**

- ✓ Normes APA présentes dans le texte et en bibliographie – Attention si cette condition n'est pas remplie le travail sera automatiquement évalué à 6/20.
- ✓ Respect du délai (cf. horaire d'examen)
- ✓ Deux à trois faces (Times 12 - interligne simple)
- ✓ Absence de plagiat
- ✓ Orthographe et syntaxe (10 erreurs maximum)

Liège, le 24 juin 2023

L'ETUDIANT(E)PROFESSEUR(S)
LEROY Charlène